



Caisse de pension Schindler

Rapport de gestion et comptes annuels
au 31 décembre 2021



Schindler

Table des matières

4	Informations générales relatives à l'exercice 2021
13	Bilan
15	Compte d'exploitation
17	Annexe
17	I Bases et organisation
19	II Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes
19	III Nature de l'application du but
20	IV Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence
20	V Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture
24	VI Explications relatives aux placements et au résultat net des placements
30	VII Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation
30	VIII Prescriptions de l'autorité de surveillance
30	IX Autres informations relatives à la situation financière
30	X Événements survenus après la clôture du bilan

Informations générales relatives à l'exercice 2021

1. Situation financière de la caisse de pension Schindler / degré de couverture

En 2021, la caisse de pension Schindler (ci-après la CP) a réalisé une performance très réjouissante de 10,81% (2020: 4,29%). Grâce à cette performance, elle a bouclé l'exercice sous revue sur un excédent de produits de CHF 116,5 millions (2020: CHF 62,3 millions).

Le taux de couverture *technique* selon l'OPP 2 a augmenté d'une année à l'autre, passant de 118,45% à 123,49%. Il se situe ainsi dans le haut de la fourchette fixée à 116% – 124%.

Le degré de couverture *économique* a lui aussi nettement augmenté pour s'établir à 111,58%, contre 106,0% une année auparavant. Il est calculé sur la base des engagements, c'est-à-dire des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes et des provisions, escomptés à l'aide du taux d'intérêt «sans risque». Le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans sert de valeur de référence à ce taux d'intérêt sans risque qui, fin 2021, s'élevait à -0,10%. Ce taux moins élevé entraîne une hausse des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes et des provisions techniques de CHF 161,7 millions, ce qui conduit à un degré de couverture économique de 111,58%.

2. Rémunération des avoirs de vieillesse en 2021 / Rentes versées en 2022

En raison de la performance réalisée et du degré de couverture, le conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse en 2021 à hauteur de 8,0%.

Le conseil de fondation a décidé de ne pas adapter les rentes en 2022. Cependant, pour tenir compte de la performance réalisée, les bénéficiaires de rentes auront droit, au premier trimestre, à une rente supplémentaire unique égale à deux rentes mensuelles.

3. Chiffres clés des cinq dernières années

	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre d'assurés actifs	4400	4461	4579	4566	4439
Nombre de bénéficiaires de rentes	2504	2510	2499	2470	2531
Total du bilan	2451 Mio	2243 Mio	2162 Mio	1983 Mio	2031 Mio
Performance	10,81%	4,29%	9,83%	-1,91%	8,55%
Degré de couverture	123,49%	118,45%	115,17%	111,56%	116,24%
Taux d'intérêt technique	1,50%	1,50%	1,50%	2,50%	2,50%
Le degré de couverture économique	111,58%	106,00%	104,28%	98,17%	101,44%
Taux d'intérêt technique sans risque	-0,10%	-0,46%	-0,45%	0,00%	0,00%
Rémunération des avoirs de vieillesse	8,00%	1,50%	2,50%	1,00%	2,50%
taux de conversion à l'âge 65	5,17%	5,18%	5,19%	5,20%	6,00%

4. Évolution actuarielle

En 2021, la CP a enregistré trois décès et neuf nouveaux cas d'invalidité (AI) de personnes assurées actives. Par ailleurs, trois cas AI sont encore en suspens, l'assurance-invalidité fédérale n'ayant pas encore définitivement statué sur ceux-ci. Pour la première fois depuis plusieurs années, les coûts liés à ces cas de risque excèdent les cotisations de risque encaissées (CHF 5,2 millions).

5. Contexte de placement

En 2021, les bourses internationales, à l'exception des marchés émergents, ont poursuivi leur irrésistible ascension sur fond de faiblesse persistante des taux. De nombreux indices d'actions ont ainsi clos l'année à un niveau proche de leur record. Les cours boursiers ont bien résisté à la découverte de plusieurs nouveaux variants du Covid-19. La forte hausse des prix des matières premières, les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ont accéléré l'inflation aux États-Unis et en Europe. Dans ce contexte, les taux d'intérêt ont augmenté jusqu'en automne 2021, avant de se replier à nouveau vers la fin de l'année. En Suisse, les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans sont restés en permanence négatifs.

Le dollar US s'est apprécié par rapport au franc suisse, passant de 0.88 à 0.92 en comparaison annuelle. L'euro, de son côté, a continuellement reculé face à la devise helvétique pour terminer l'année quasiment à parité à 1.03.

5.1 Titres

Actions

Les actions suisses ont enregistré une performance totale de 22,8% et les actions étrangères, de 21,5%, soit des résultats comparables à ceux du benchmark.

Obligations

En raison de la hausse des taux d'intérêt, les obligations en CHF comme les obligations en monnaies étrangères (hedged) ont accusé un rendement négatif de respectivement -1,0% et -2,0%. Les pertes ont toutefois pu être limitées grâce à des durations relativement courtes.

En 2021, les quatre gestionnaires de fortune qui gèrent les actions et les obligations dans le cadre de mandats «balanced» ont fait mieux que leur benchmark.

5.2 Placements alternatifs

Private equity

Après une performance quelque peu décevante l'année précédente, les private equity ont clos l'exercice 2021 sur une excellente performance de 38,7%. Plusieurs fonds ont profité du contexte favorable aux introductions en bourse (IPO). La CP a ainsi notamment participé aux IPO de Rivian (États-Unis) et de Coupang (Corée du Sud). Les appels de capitaux des divers fonds ont totalisé CHF 35 millions. Dans le même temps, les remboursements ont atteint CHF 26 millions. En 2021, la CP a engagé au total plus de CHF 55 millions.

Infrastructures

Les investissements en infrastructures (installations solaires et éoliennes, centrales hydrauliques, pipelines, installations portuaires, etc.), dont le rendement s'est établi à 8,1%, ont également dépassé les attentes. La CP a engagé plus de CHF 20 millions dans un nouveau fonds.

Hedge funds

Légèrement positive, la performance des hedge funds, répartis entre trois gestionnaires, s'est inscrite à 2,3%.

Insurance linked securities

Avec un rendement de -1,4%, les insurance linked securities ont une nouvelle fois clos l'exercice sur un résultat négatif. Après avoir déjà liquidé un fonds en 2020, la CP continuera de réduire ses positions en insurance linked securities en 2022.

Placements immobiliers alternatifs à l'étranger

Après leur mauvais résultat de l'année précédente, les placements immobiliers à l'étranger, principalement des surfaces de vente et commerciales, se sont bien ressaisis, comme en témoigne leur performance de 6,2% en 2021.

Obligations alternatives

À titre d'alternative aux obligations «normales», la CP investit via des fonds largement diversifiés dans des prêts accordés aux entreprises (private debt investments). Ces obligations alternatives ont réalisé une performance réjouissante de 8,0%.

5.3 Immeubles

En 2021, la performance des immeubles a atteint 6,5%, un résultat positif auquel ont une nouvelle fois contribué non seulement les immeubles appartenant à la CP, mais aussi les placements immobiliers indirects (fondations de placement, fonds de placement et sociétés de participation).

Projet immobilier Mooshüslistrasse 6 et 14, à Emmen

Dans le courant de 2021, des baux à loyer à long terme ont pu être conclus avec un cabinet vétérinaire pour petits animaux et un centre de santé. Toutes les surfaces des deux immeubles sont ainsi louées.

Projet immobilier à Schlieren

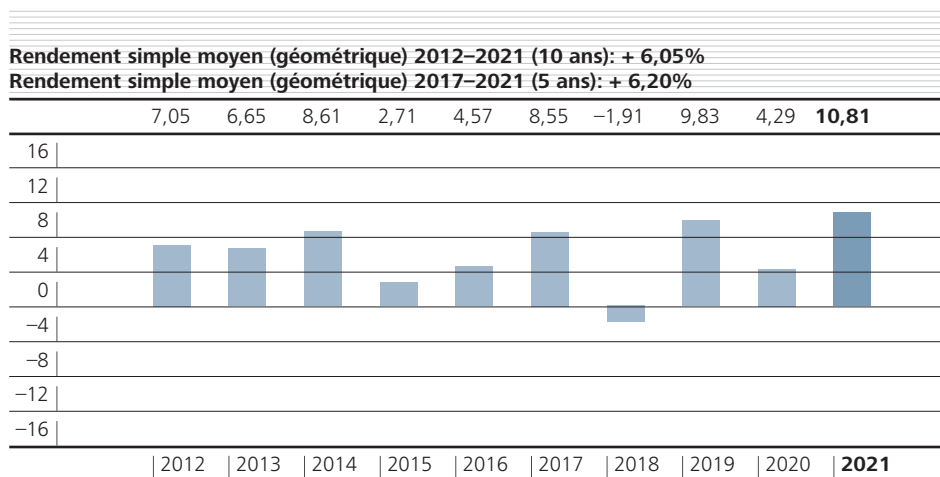
Après la validation du plan d'aménagement privé en automne 2020, la CP a déposé la demande de permis de construire en été 2021. Le début des travaux selon le calendrier actuel est prévu dans la première moitié de 2023.

Répercussion de la pandémie de Covid-19 sur les revenus locatifs

Environ 90% des revenus des immeubles en propriété directe proviennent du secteur de l'habitat, qui n'a pas été concerné par les mesures liées au Covid. S'agissant des locaux commerciaux, un immeuble abritant un restaurant a été touché par les mesures de confinement. Un accord a pu être trouvé avec l'exploitant de celui-ci pour le loyer durant la période de fermeture ordonnée par le Conseil fédéral.

6. Performance de la CP

Performance 2012–2021



En 2021, la performance de la fortune totale (= produits des placements nets + gains de cours ./ pertes de cours) s'est élevée à 10,81, contre 10,84% pour l'indice de référence.

Bien que la performance réalisée corresponde à celle du benchmark, certaines catégories de placement présentent des écarts importants par rapport à celui-ci. Ainsi, les placements immobiliers à l'étranger ont été nettement battus par le benchmark (6,2%, contre 31,3% pour le benchmark [sociétés immobilières cotées]). Les obligations alternatives ont pour leur part surperformé le benchmark (8% contre -1,8%), tandis que les private equity ont fait encore mieux en affichant un rendement de 38,7%, contre 24,2% pour le benchmark.

La performance des diverses catégories de placement se présente comme suit:

Performance des diverses catégories de placement

In %	Schindler PK 2021	Benchmark 2021	Schindler PK 2020
Obligations en CHF	-1,04%	-0,60%	0,54%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	-2,01%	-2,13%	6,35%
Actions suisses	22,76%	23,17%	5,06%
Actions étrangères	21,51%	22,17%	7,17%
Placements immobiliers en Suisse	6,48%	7,32%	7,67%
Private equity	38,66%	24,17%	-3,01%
Hedge funds	2,26%	2,52%	-1,43%
Insurance linked securities	-1,36%	-1,82%	-0,34%
Infrastructures	8,13%	9,93%	-1,96%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	6,24%	31,13%	-5,40%
Obligations alternatives	8,04%	-1,77%	-2,85%

Comparaison de performances

Avec un résultat de 10,8%, la CP affiche une nouvelle fois une performance supérieure à la moyenne des caisses de pension. À titre de comparaison, les performances 2021 calculées et publiées par les deux grandes banques de Suisse pour leur clientèle de caisses de pension se situent à 8,1% (UBS) et à 8,2% (CS). Depuis 2007, la performance annuelle de la CP a, en moyenne dépassé de quelque 0,7 point de pourcentage celle de ces deux benchmarks.

7. Stratégie de placement et évolution de la structure des placements

Stratégie de placement

In %	Stratégie 2021	Marge de fluctuation
Liquidités	1,0%	0-15.0%
Obligations en CHF	15,5%	+/-10.0%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	4,0%	+/-2.5%
Obligations en monnaies étrangères	0,0%	0-5.0%
Actions suisses	11,0%	+/-2.5%
Actions étrangères	16,5%	+/-2.5%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%	+/-5.0%
Private equity	6,0%	+/-2.0%
Hedge funds	2,0%	+/-2.0%
Matières premières	0,0%	0-2.0%
Insurance linked securities	3,0%	+/-2.0%
Infrastructures	3,0%	+/-2.0%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	3,0%	+/-2.0%
Obligations alternatives	2,0%	+/-2.0%
	100,0%	

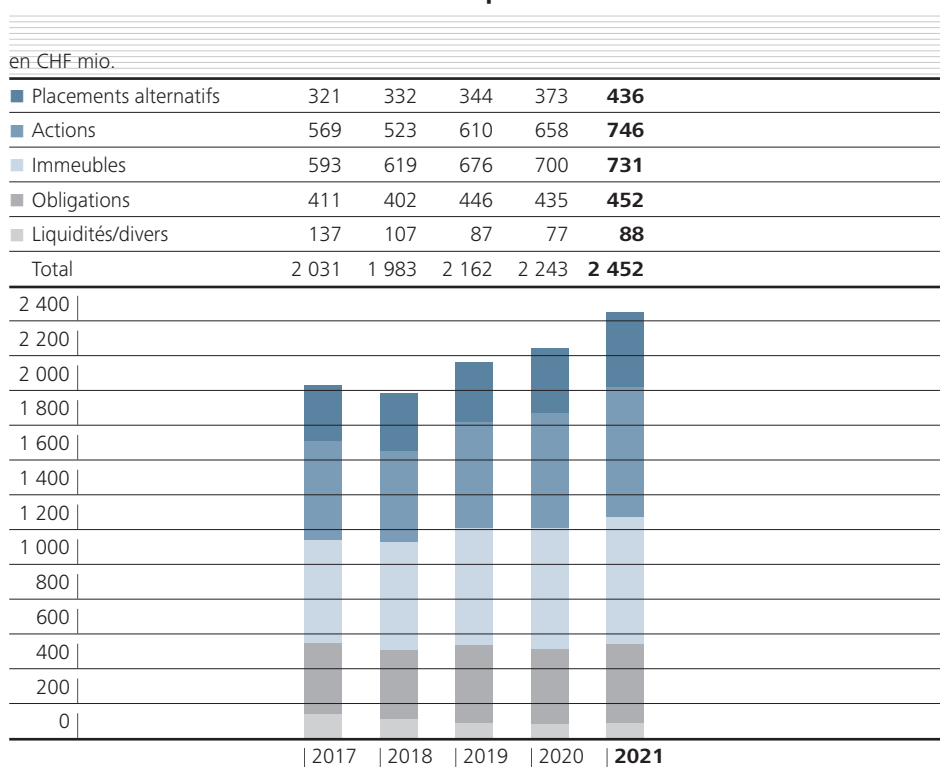
La répartition sur les quatre secteurs de base selon la stratégie de placement est la suivante:

Valeurs nominales/obligations	20,5%
Actions	27,5%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%
Placements alternatifs	19,0%
	100,0%

La stratégie de placement a été légèrement adaptée au 1^{er} janvier 2021: la part des valeurs nominales (obligations en CHF et insurance linked securities) a été réduite de 1% et celles des actions suisses et des immeubles à l'étranger, augmentées d'autant. Pour 2022, le conseil de fondation a décidé de diminuer à nouveau les valeurs nominales et les insurance linked securities, de respectivement 1,5% et 1,0%. La part des actions étrangères sera quant à elle relevée de 1,5% et celle des private equity, de 1%. À partir du 1^{er} janvier 2022 également, la quote-part des monnaies étrangères sera ramenée, dans le cadre d'un mandat overlay, de quelque 32% à 25%.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de la fortune et de sa composition au cours des cinq dernières années.

Évolution de la fortune / Structure des placements



8. Exercice des droits de vote des actionnaires

En 2021, la CP a exercé ses droits de vote pour une trentaine de titres détenus dans des sociétés anonymes cotées en bourse. Le conseiller en droit de vote du conseil de fondation est Inrate SA. La CP publie ses décisions de vote sur sa page d'accueil Internet.

9. Nouveau dispositif ESG

En 2021, le conseil de fondation a mené des réflexions intenses sur le thème des investissements durables (ESG, critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) et a adopté, au 1^{er} janvier 2022, un dispositif ESG qui régit l'application des critères correspondants aux placements traditionnels, aux placements alternatifs et aux placements immobiliers propres. Ce dispositif peut être consulté sur la page Internet de la CP (www.schindler-cp.ch). À cet égard, il convient de souligner que la durabilité est un sujet qui préoccupe la CP depuis plusieurs années, comme en témoignent en particulier les mesures prises dans le domaine des immeubles en propriété directe pour réduire les émissions de CO₂. Ainsi, en 2009 et 2012 déjà, des panneaux photovoltaïques destinés à la production d'eau chaude avaient été installés lors de travaux de rénovation. Quant aux projets immobiliers de la CP à Emmen et à Schlieren, ils sont labellisés Minergie. Un projet d'installations photovoltaïques pour cinq immeubles est en cours d'étude. Le conseil de fondation continuera de suivre très attentivement

l'évolution dans ce domaine, et la CP publiera désormais régulièrement un rapport ESG et informera sur les activités et les mesures liées à ce thème.

10. Révision du règlement de prévoyance au 1^{er} janvier 2022

Le règlement de prévoyance a été adapté aux nouvelles dispositions de l'assurance-invalidité. À la faveur de cette révision, nous avons introduit le langage épïcène.

Pour le conseil de fondation et l'administration

Caisse de pension Schindler



Adrian Boutellier
Président du conseil de fondation



Mario Passerini
Gérant

Ebikon, avril 2022

Bilan

Actif

En CHF	31.12.2021	en %	31.12.2020	en %
Placements	2 450 403 174.07	100,0	2 242 622 123.64	100,0
Liquidités	32 622 194.71	1,3	26 339 307.74	1,2
Avoirs auprès de l'employeur	7 092 261.25	0,3	8 627 111.88	0,4
Avoirs à court terme	2 242 628.98	0,1	2 111 251.76	0,1
Total capitaux à court terme	41 957 084.94	1,7	37 077 671.38	1,7
Obligations en CHF / prêt	347 087 901.24	14,2	337 942 112.81	15,1
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	92 279 361.68	3,8	84 474 941.25	3,8
Obligations en monnaies étrangères	12 455 297.23	0,5	12 761 055.05	0,6
Total obligations	451 822 560.15	18,4	435 178 109.11	19,4
Immeubles, participations à des immeubles en copropriété	470 482 500.00	19,2	451 840 700.00	20,1
Comptes de construction	7 912 962.65	0,3	4 323 520.60	0,2
Placements immobiliers indirects en Suisse	252 106 695.64	10,3	243 930 515.10	10,9
Total immeubles	730 502 158.29	29,8	700 094 735.70	31,2
Actions suisses	304 967 389.18	12,4	259 945 989.15	11,6
Actions étrangères	441 126 805.37	18,0	397 724 429.10	17,7
Total actions	746 094 194.55	30,4	657 670 418.25	29,3
Private equity	163 048 036.62	6,7	112 013 304.38	5,0
Hedge funds	32 079 529.92	1,3	25 477 332.61	1,1
Matières premières	0.00	-	70 096.98	0,0
Insurance linked securities	58 699 725.19	2,4	67 938 527.08	3,0
Infrastructures	67 848 990.22	2,8	58 501 499.32	2,6
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	60 139 367.64	2,5	55 621 728.99	2,5
Obligations alternatives	54 261 541.40	2,2	53 133 532.19	2,4
Total placements alternatifs	436 077 190.99	17,8	372 756 021.55	16,6
Fonds mixtes	43 949 985.15	1,8	39 845 167.65	1,8
Compte de régularisation actif	933 754.32	0,0	158 601.40	0,0
Actifs provenant de contrats d'assurance	37 357.00	0,0	46 048.00	0,0
Total de l'actif	2 451 374 285.39	100,0	2 242 826 773.04	100,0

Passif

En CHF	31.12.2021	en %	31.12.2020	en %
Dettes	15 302 174.25	0,6	20 417 722.38	0,9
Prestations de libre passage et rentes	9 054 980.55	0,4	14 196 414.16	0,6
Hypothek	5 800 000.00	0,2	5 800 000.00	0,3
Autres dettes	447 193.70	0,0	421 308.22	0,0
Compte de régularisation passif	836 952.38	0,0	1 754 148.98	0,1
Réserve de cotisations de l'employeur	22 000 000.00	0,9	22 000 000.00	1,0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 954 161 935.35	79,7	1 856 145 052.10	82,8
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	978 682 322.35	39,9	921 646 571.10	41,1
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	857 065 613.00	35,0	852 218 481.00	38,0
Provisions techniques	118 414 000.00	4,8	82 280 000.00	3,7
Réserve de fluctuation de valeur	459 073 223.41	18,7	342 509 849.58	15,3
Capital de la fondation	0.00	-	0.00	-
Situation en début de période	0.00	-	0.00	-
Excédent de recettes/dépenses	0.00	-	0.00	-
Total du passif	2 451 374 285.39	100,0	2 242 826 773.04	100,0

Compte d'exploitation

Compte d'exploitation

En CHF	2021	2020
Cotisations et apports et autres	88 465 790.45	89 483 518.25
Cotisations d'épargne des salariés	32 527 236.75	33 052 415.00
Cotisations de risque des salariés	1 877 122.35	1 912 068.65
Cotisations aux frais d'administration des salariés	749 288.65	763 871.25
Total cotisations des salariés	35 153 647.75	35 728 354.90
Cotisations d'épargne des employeurs	40 122 985.45	41 035 963.85
Cotisations de risque/pour retraite anticipée des employeurs	3 172 377.25	3 244 106.50
Cotisations de frais d'administration des employeurs	747 169.45	764 159.75
Total cotisations des employeurs	44 042 532.15	45 044 230.10
Cotisations de tiers	3 555 095.75	3 025 646.10
Primes uniques et sommes de rachat	5 714 514.80	5 685 287.15
Prestations d'entrée	20 158 177.26	16 068 131.03
Apports de libre passage	18 855 831.81	14 475 828.18
Apports liés à des versements anticipés pour EPL/divorce	1 302 345.45	1 592 302.85
Apports de cotisations et de prestations d'entrée	108 623 967.71	105 551 649.28
Prestations réglementaires	-84 415 729.55	-78 822 728.70
Rentes de vieillesse	-46 130 499.50	-45 731 933.40
Rentes de survivants	-12 437 022.80	-12 390 220.65
Rentes d'invalidité	-2 724 426.20	-2 225 457.65
Autres prestations réglementaires	-2 698 791.05	-1 653 908.40
Prestations en capital à la retraite	-20 180 653.15	-16 419 902.10
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-244 336.85	-401 306.50
Prestations de sortie	-49 203 136.35	-44 777 186.60
Prestations de libre passage en cas de sortie	-43 965 554.90	-39 622 809.75
Versements anticipés pour EPL/divorce	-5 237 581.45	-5 154 376.85
Dépenses pour prestations et versements anticipés	-133 618 865.90	-123 599 915.30
Diss./const. capitaux de prévoyance, prov. techniques	-98 016 883.25	-8 937 539.85
Const./diss. de capitaux de prévoyance assurés actifs	10 894 136.40	14 059 273.25
Const./diss. de capitaux de prévoyance rentiers	-4 847 132.00	-6 381 310.00
Const./diss. de provisions techniques	-36 134 000.00	-3 460 000.00
Rémunération des capitaux d'épargne	-67 929 887.65	-13 155 503.10
Produits des prestations d'assurance	15 891.20	21 464.10
Charges d'assurance	-367 902.00	-369 307.00
Contrat d'assurance	-8 691.00	-9 201.00
Cotisations au fonds de garantie	-359 211.00	-360 106.00
Résultat net de l'activité d'assurance	-123 363 792.24	-27 333 648.77

Compte d'exploitation

En CHF	2021	2020
Résultat net des placements	240 770 201.05	90 747 043.76
Produit des capitaux à court terme	2 734.60	-1 535 066.07
Produit des obligations en CHF	-3 548 047.47	2 004 994.32
Produit des obligations en monnaies étrangères (hedged)	-1 748 891.60	4 825 756.46
Produit des obligations en monnaies étrangères	-8 200.67	349 343.18
Produit des immeubles, participations à imm. en copropriété	34 461 011.88	41 827 033.07
Produit des immeubles indirects en Suisse	17 049 336.13	12 224 933.56
Produit des actions suisses	59 194 072.95	12 937 437.65
Produit des actions étrangères	82 083 860.29	34 985 944.88
Produit des privat equity	51 147 992.83	1 566 363.06
Produit des hedge funds	1 363 548.46	264 953.61
Produit des matières premières	-59 841.37	-38 631.64
Produit des insurance linked securities	-14 407.58	980 989.08
Produit des infrastructures	5 220 946.03	303 014.42
Produit des placements immobiliers alternatifs à l'étrangères	3 734 125.78	-2 226 674.31
Produits des obligations alternatives	5 182 723.40	183 082.39
Produit des fonds mixtes	4 524 005.87	213 042.17
Produit des securities lending	29 808.40	51 673.55
Intérêts moratoires sur PLP/divers	-214 243.25	-198 160.81
Frais de gestion de fortune	-17 630 333.63	-17 972 984.81
Autres produits	351 209.11	172 316.08
Produits de prestations fournies	164 752.10	167 155.30
Produits divers	186 457.01	5 160.78
Frais d'administration	-1 194 244.09	-1 265 692.90
Frais d'administration généraux	-1 116 088.64	-1 187 835.60
Expert en matière de prévoyance professionnelle	-33 144.65	-32 575.50
Organe de révision	-33 760.70	-35 195.60
Autorité de surveillance	-11 250.10	-10 086.20
Excédent de charges/produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur	116 563 373.83	62 320 018.17
Dissolution/constitution de la réserve fluctuation de valeur	-116 563 373.83	-62 320 018.17
Excédent de produits/charges	0.00	0.00

I Bases et organisation

Forme juridique

Fondation

But de la fondation

La caisse de pension Schindler a pour but la prévoyance professionnelle, qui vise à protéger les collaborateurs et les collaboratrices ainsi que leurs proches et leurs survivants et survivantes contre les conséquences économiques liées à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, dans le cadre des dispositions contenues dans l'acte de fondation, le règlement et la LPP.

Enregistrement LPP

Oui, numéro d'enregistrement: LU 0144

Acte de fondation

Du 11 décembre 1990

Règlement de prévoyance

Du 1^{er} janvier 2021, révisé au 1^{er} janvier 2022

Règlement d'organisation et d'élection

Du 1^{er} décembre 2018

Règlement de placement

Du 1^{er} janvier 2015, révisé au 1^{er} janvier 2022

Règlement relatif à la constitution de provisions

Du 31 décembre 2019

Règlement en cas de liquidation partielle

Du 1^{er} décembre 2009

Règlement relatif à l'exercice des droits de vote des actionnaires

Du 1^{er} janvier 2015

Conseil de fondation, période administrative 2019–2021

Représentants des employeurs	Représentants des salariés
Adrian Boutellier*, président	Martin Allgäuer, SDB
Peter Bergsma, jusqu'à 31.7.2021	Hugo Baumann*, Ebi Büro
Bernhard Gisler	Moritz Blum, LWF
Georg Jenni*	Adriano Linguanotto*, S-ZH
Renate Lang, dès 1.8.2021	Bernhard Megert, S-BE
Erika Neumann	Angela Schmidlin, SSC, jusqu'à 30.4.2021
Günter Schäuble*	Rosanna Ramoni, SSC, dès 7.9.2021
Sabine Schibli	Mike Weidlich, ASZ

* membre de la commission des placements

Administration

Mario Passerini, gérant
Antonietta Despeaux, gérante adjointe

Autorisation de signature

Signature collective à deux; sont habilités à signer les membres du conseil de fondation qui sont membres de la commission des placements; les représentants et les représentantes des collaborateurs et collaboratrices et ceux des entreprises au conseil de fondation ne signent pas entre eux.

Expert en assurances

Toptima AG, Aarau (partenaire contractuel), Pascal Renaud (expert exécutant)

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

Autorité de surveillance

Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht (ZBSA), Lucerne

Entreprises affiliées

Entreprise	Nombre d'assurés 31.12.2021	Nombre d'assurés 31.12.2020	Variation
Schindler Aufzüge AG, Ebikon	2 526	2 615	-89
Schindler Management AG, Ebikon	327	315	12
Building Minds Technology AG	3	3	0
Schindler IT Services AG, Ebikon	109	123	-14
Schindler Digital Group AG, Ebikon	0	37	-37
Inventio AG, Hergiswil	28	31	-3
Schindler Supply Chain Europe AG, Hergiswil	409	406	3
AS Aufzüge AG, Küssnacht	834	768	66
Schindler Repro AG, Ebikon	19	19	0
Schindler Berufsbildung, Ebikon	115	120	-5
Schindler Pensionskasse, Ebikon	6	6	0
Schindler Vorsorge AG, Ebikon	2	2	0
Schindler Holding AG, Hergiswil	16	16	0
Assurés externes	6	1	5
Total	4 400	4 462	-62

La société Schindler Digital Group AG a été dissoute et ses collaborateurs et collaboratrices ont été répartis entre plusieurs entreprises Schindler.

II Personnes assurées actives et bénéficiaires de rentes

Personnes assurées actives

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Hommes	3 667	3 743	-76
Femmes	733	718	15
Total	4 400	4 461	-61
Etat au 1.1.2021/2020	4 461	4 579	
Entrées	414	346	
Sorties	-386	-357	
Départs à la retraite	-84	-100	
Cas d'invalidité	-2	-3	
Cas de décès	-3	-4	
Etat 31.12.2021/2020	4 400	4 461	

Bénéficiaires de rentes

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Rentes de vieillesse	1 654	1 635	19
Rentes d'invalidité	76	74	2
Rentes de conjoint	711	740	-29
Rentes après divorce	6	6	0
Rentes d'enfant/d'orphelin	57	55	2
Total	2 504	2 510	-6

III Nature de l'application du but

Forme d'organisation

Caisse de pension autonome

Prestations assurées

	2021	2020
Salaire déterminant maximal	172 080	170 640
Déduction de coordination	-14 340	-14 220
Salaire assuré maximal	157 740	156 420
Rent d'invalidité maximale (60%)	94 644	93 852
Rente de conjoint maximale (36%)	56 786	56 311
Rente d'enfant maximale (12%)	18 929	18 770
Rente de vieillesse		Primauté des cotisations avec trois plans
Affectation des contributions		
Employeurs	55,8%	55,8%
Salariés	44,2%	44,2%

IV Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Principes d'évaluation

Les **titres cotés** sont comptabilisés à leur valeur de marché au 31 décembre 2021 et les **placements alternatifs**, à leur dernière valeur annoncée. L'évaluation des immeubles a été effectuée par la société Wüest Partner selon la méthode DCF (discounted cash flow) et avec un taux d'escompte moyen de 2,72% (2020: 2,89%).

Les **participations** à des immeubles en copropriété sont également évaluées selon la méthode DCF (par PRIVERA et Wüest Partner).

Principes de présentation des comptes, permanence

La comptabilité, la passation au bilan et l'évaluation sont opérées selon les prescriptions du code des obligations (CO) et de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les comptes annuels, qui se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, reflètent la situation financière effective selon la législation sur la prévoyance professionnelle et sont conformes aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26.

Les frais de gestion de fortune (ratio des frais TER) ont été comptabilisés conformément aux directives 02/2013 de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle. Des données détaillées relatives aux frais de gestion de fortune figurent dans l'annexe.

V Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

Risques actuariels

Les risques actuariels sont entièrement assumés par la CP.

Avoirs de vieillesse des personnes assurées actives

En millions CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Avoirs de vieillesse	978.7	921.6	57.1
dont			
Avoir de vieillesse LPP	389.1	386.9	2.2

Évolution des avoirs de vieillesse

En-millions CHF	2021	2020
Avoirs de vieillesse au 01.01	921.6	922.6
Prestations de libre passage transférées	18.9	14.5
Rachats	5.7	5.7
Bonifications de vieillesse	72.6	73.9
Versements anticipés EPL et divorce (net)	-3.9	-3.6
Prestations de sortie	-44.0	-39.6
Prestations en capital à la retraite	-20.2	-16.4
Transfert avoirs de vieillesse rente de vieillesse	-37.5	-45.6
Transfert avoirs de vieillesse invalidité/décès	-2.0	-2.7
Rémunération des avoirs de vieillesse	67.9	13.1
Adaptation art. 17 LFLP / Divers	-0.4	-0.3
Avoirs de vieillesse au 31.12	978.7	921.6

Rémunération des avoirs de vieillesse

In %	
2006	3,25%
2007	4,00%
2008	1,50%
2009	2,00%
2010	2,00%
2011	2,00%
2012	1,50%
2013	1,80%
2014	5,80%
2015	2,05%
2016	1,55%
2017	2,50%
2018	1,00%
2019	2,50%
2020	1,50%
2021	8,00%

Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes

En-millions CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	857.1	852.2	4.9

Adaptation des rentes

Les rentes n'ont pas été augmentées de 2003 à 2021. À la suite de l'excellente performance réalisée en 2021, une rente supplémentaire unique égale à deux rentes mensuelles sera versée au premier trimestre 2022.

Expertise actuarielle

Dernière expertise: 31 décembre 2021

Bases techniques: LPP 2015 table de génération

Taux d'intérêt technique: 1,5% (auparavant: 1,5%)

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

In %	
31.12.2007	115,95%
31.12.2008	99,40%
31.12.2009	104,92%
31.12.2010	106,49%
31.12.2011	102,99%
31.12.2012	107,34%
31.12.2013	111,39%
31.12.2014	115,55%
31.12.2015	114,44%
31.12.2016	113,49%
31.12.2017	116,24%
31.12.2018	111,56%
31.12.2019	115,17%
31.12.2020	118,45%
31.12.2021	123,49%

Changement des bases et hypothèses techniques

Comme l'année précédente, les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes ont été calculés en 2021 à l'aide des bases techniques LPP 2015 table de génération et d'un taux d'intérêt technique de 1,5%.

Composition, évolution et explication des provisions techniques

En CHF	31.12.2021	31.12.2020
Réserve pour cas de prévoyance en suspens	3 500 000	6 130 000
Réserve pour fonds de fluctuation de risque	13 000 000	13 000 000
Réserve pour pertes liées aux rentiers	20 420 000	18 150 000
Réserve pour diminution du taux d'intérêt technique	9 000 000	45 000 000
Réserve pour augmentation de la pension	9 994 000	0
Réserve pour mesures destinées à compenser la diminution du taux de conversion	62 500 000	0
	118 414 000	82 280 000

Réserve pour cas de prestation en suspens

Cette réserve comprend les avoirs de vieillesse, c'est-à-dire les capitaux de prévoyance potentiels pour les cas de prévoyance non encore réglés.

Réserve pour fluctuation des risques des personnes assurées actives

Selon l'analyse de risque de l'expert ou experte en caisses de pension, il y a une probabilité de 90% pour que la somme sous le risque attendue soit inférieure à CHF 18,1 millions. Après déduction des cotisations de risque réglementaires de CHF 5,1 millions environ, il en résulte selon les bases techniques un besoin en provisions de CHF 13,0 millions.

Réserve pour pertes liées aux départs à la retraite

Les taux de conversion trop élevés par rapport aux bases techniques exigent une réserve de CHF 20,4 millions.

Réserve pour diminution du taux d'intérêt technique

Au 31 décembre 2019, le taux d'intérêt technique a été ramené de 2,5% à 1,5%. En outre, le règlement relatif à la constitution de provisions prévoit la constitution d'une réserve variable en prévision d'une éventuelle nouvelle réduction du taux d'intérêt technique. Comme valeur cible de cette réserve, le conseil de fondation a défini un taux technique selon la formule suivante: rendement des obligations de la Confédération à 10 ans majoré d'un supplément structurel de 1,5%. Autrement dit, la réserve est à nouveau réduite en cas de hausse généralisée du niveau des intérêts. Au 31 décembre 2021, la réserve pour diminution du taux d'intérêt technique s'élève à CHF 9 millions.

Réserve pour augmentations de rentes

En raison de la performance réjouissante réalisée en 2021, le conseil de fondation a décidé de verser, au premier trimestre 2022, une rente supplémentaire unique égale à deux rentes mensuelles aux bénéficiaires de rentes. La réserve correspond à ce montant.

Réserve pour mesures destinées à compenser la diminution du taux de conversion

Le taux de conversion actuel se fonde sur un taux d'intérêt technique de 2,5%. Après que le taux d'intérêt technique pour le calcul des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes a été fixé à 1,5%, il en résulte des pertes au moment de chaque départ à la retraite (pertes liées aux départs à la retraite). Afin de contenir ces pertes, il faudrait réduire le taux de conversion. C'est pourquoi le conseil de fondation a constitué un groupe de travail chargé d'étudier cette question. La réserve sert à financer des bonifications uniques destinées à compenser les pertes de prestations consécutives à une éventuelle diminution du taux de conversion. Le conseil de fondation devrait prendre en 2022 une décision concernant celui-ci.

VI Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

Règlement de placement

Du 1^{er} janvier 2015, révisé au 1^{er} janvier 2022

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable des placements.

Commission des placements

La commission des placements est composée de cinq membres. Elle est chargée de surveiller les activités de placement des gestionnaires de fortune et assume la responsabilité des transactions dans le dépôt «satellites» (placements alternatifs, placements immobiliers indirects et fonds spéciaux dans le domaine des actions étrangères).

Global Custodian

Dépositaire pour les titres: Credit Suisse

Titres

Gérant	Type de dépôt
Credit Suisse (autorisé Finma)	Mandat mixte
SwissLife Asset Management (autorisé Finma)	Mandat mixte
Bank Vontobel (autorisé Finma)	Mandat mixte
Zürcher Kantonalbank (autorisé Finma)	Mandat mixte (passif)
UBS Anlagefonds (autorisé Finma)	Actions étrangères

Placements immobiliers en Suisse

Les immeubles appartenant à la CP sont gérés en externe par HIG Asset Management AG. Les investissements dans le compartiment des placements immobiliers indirects sont effectués via des sociétés de participation, des fonds et des fondations de placement.

Placements immobiliers alternatifs à l'étranger

Les investissements sont effectués via des fonds cotés ou non cotés.

Private equity

Les investissements sont effectués principalement via des fonds non cotés.

Infrastructures

Les investissements sont effectués via des fonds non cotés.

Hedge funds

Les investissements sont effectués via des fonds de fonds.

Matières premières

Plus aucun nouvel investissement n'est effectué dans le domaine des matières premières.

Insurance linked securities

Les investissements sont effectués via des fonds non cotés.

Obligations alternatives

Les investissements sont effectués principalement via des fonds non cotés.

Promesses de paiement consenties

La CP a consenti les promesses de paiement suivantes dans les segments private equity, hedge funds, infrastructures, placements immobiliers à l'étranger et obligations alternatives (en CHF mio.):

Promesses de paiement consenties

Catégorie d'investissement	31.12.2021	31.12.2020
Private equity	120.2	95.1
Hedge funds	17.1	5.7
Infrastructures	30.6	16.0
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	12.8	17.7
Obligations alternatives	4.9	5.0
Total Private equity	185.6	139.5

Stratégie de placement

In %	Stratégie 2021	Marge de fluctuation	Etat au 31.12.2021	Etat au 31.12.2020
Liquidités / divers	1,0%	0-15%	1,7%	1,6%
Obligations en CHF	15,5%	+/-10.0%	14,2%	15,1%
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	4,0%	+/-2.5%	3,8%	3,8%
Obligations en monnaies étrangères	0,0%	0-5.0%	0,5%	0,6%
Placements immobiliers en Suisse	33,0%	+/-5.0%	29,8%	31,2%
Actions suisses	11,0%	+/-2.5%	12,4%	11,6%
Actions étrangères	16,5%	+/-2.5%	18,0%	17,7%
Private equity	6,0%	+/-2.0%	6,6%	5,0%
Hedge funds	2,0%	+/-2.0%	1,3%	1,1%
Matières premières	0,0%	+/-2.0%	0,0%	0,0%
Insurance linked securities	3,0%	+/-2.0%	2,4%	3,0%
Infrastructures	3,0%	+/-2.0%	2,8%	2,6%
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger	3,0%	+/-2.0%	2,5%	2,5%
Obligations alternatives	2,0%	+/-2.0%	2,2%	2,4%
Fortune mixte	0,0%	+2.0%	1,8%	1,8%
Total	100,0%		100,0%	100,0%

Performance

En 2021, la performance de la fortune totale calculée par le global custodian (Credit Suisse) s'élève à 10,81% (2020: 4,29%).

Le résultat net des placements se compose comme suit (en CHF):

Produit des placements

En CHF	2021	2020
Produit des capitaux à court terme	2 735	-1 535 066
Produit des obligations en CHF	-3 548 047	2 004 994
Produit des obligations en monnaies étrangères (hedged)	-1 748 892	4 825 757
Produit des obligations en monnaies étrangères	-8 201	349 343
Produit des immeubles, participations à imm. en copropriété	34 461 012	41 827 033
Produit des immeubles indirects en Suisse	17 049 336	12 224 933
Produit des actions suisses	59 194 073	12 937 438
Produit des actions étrangères	82 083 860	34 985 945
Produit des privat equity	51 147 993	1 566 363
Produit des hedge funds	1 363 548	264 954
Produit des matières premières	-59 841	-38 632
Produit des insurance linked securities	-14 408	980 989
Produit des infrastructures	5 220 946	303 014
Produit des placements immobiliers alternatifs l'étranger	3 734 126	-2 226 674
Produit des obligations alternatives	5 182 723	183 082
Produit des fonds mixtes	4 524 006	213 042
Produit des securities lending	29 808	51 674
Intérêts moratoires sur PLP/divers	-214 243	-198 161
Frais de gestion de fortune	-17 630 334	-17 972 985
Résultat net des placements	240 770 200	90 747 043

Frais de gestion de fortune

En CHF	31.12.2021	31.12.2020
Placements	2 451 376 448	2 242 826 773
dont		
Placements transparents en matière de frais	2 408 675 960	2 225 438 170
Placements non transparents	42 700 488	17 388 603
Taux de transparence en matière de frais	98,3%	99,2%
	2021	2020
Frais de gestion de fortune		
Frais de gestion de fortune directs	3 207 119	3 099 083
Frais TER indirects	14 423 215	14 873 901
Frais de gestion de fortune comptabilisés	17 630 334	17 972 984
en % des placements transparents en matière de frais	0,73%	0,81%

Les frais d'un montant de CHF 17,6 millions (2020: CHF 18,0 millions) inscrits au compte d'exploitation comprennent les frais directs (droits de garde, frais des gestionnaires de fortune et de gestion des immeubles, droits de timbre, etc.) ainsi que les frais TER (total expense ratio) supplémentaires des fonds de placement choisis. Les frais TER

ont pour l'essentiel été calculés conformément aux directives de la Commission de haute surveillance, sur la base des positions en fin d'année; il s'agit donc d'une approximation. La CP présente un niveau de frais relativement élevé comparativement à celui d'autres caisses de pension. La raison réside principalement dans la stratégie de placement, qui comprend une part importante d'immeubles et de placements alternatifs.

Aucuns frais TER n'ayant pu être calculés pour les investissements ci-dessous, ceux-ci sont considérés comme des placements collectifs dits non transparents en matière de frais.

Placements collectifs non transparents en matière de frais

En CHF				
Placement	Prestataire	ISIN n°	31.12.2021	31.12.2020
FRM Commodity Stratégies	FRM	KYG579841829	0	70 180
FRM ARS I	FRM	KYG580005901	134 114	324 437
Pinebridge PEP IV	Pinebridge	n.d.	475 058	436 084
Pinebridge Secondary II	Pinebridge	n.d.	394 908	297 108
Paul Capital Secondary IX	Paul Capital	n.d.	1 999 866	1 786 745
Highstar III	Highstar	n.d.	26 996	46 191
Highstar IV	Highstar	n.d.	2 012 755	2 602 114
Ardian Boyout VII	Ardian	n.d.	0	2 835 130
4IP Europ. Property FoF	4IP Mangement	n.d.	2 209 196	2 015 233
JP Morgan Europ. Properties	JP Morgan	n.d.	14 514	28 477
Axa Secondary V	Ardian	n.d.	79 558	75 848
Partners Group Secondary 2020	Partners Group	n.d.	0	216 311
Schroder Adveq Asia V	Schroder Adveq	n.d.	0	1 302 451
Crown Secondaries Opportunities II	LGT	n.d.	0	2 306 971
Access Capital Private Debt Fund II	Access	n.d.	2 765 154	3 045 323
Unigestion Secondary V 2021	Unigestion	n.d.	6 012 060	0
Digital Transformation II 2021	Swisscom	n.d.	1 227 419	0
Crown Co-Investment Opportunity III 2021	LGT	n.d.	1 332 444	0
PG SPK Private Equity Private Markets 2021	Partners Group	n.d.	24 016 446	0
Total			42 700 488	17 388 603

La poursuite des placements collectifs non transparents en matière de frais est également approuvée dans le cadre de l'adoption annuelle de la stratégie de placement.

Réserve de fluctuation de valeur

La réserve de fluctuation de valeur permet de compenser les pertes de cours sur l'actif immobilisé. Compte tenu de la stratégie de placement actuelle et du bas niveau des taux d'intérêt, la fourchette a été fixée à 116% – 124%. Le conseil de fondation estime que, lorsque la marge supérieure de la fourchette est atteinte, il est possible de compenser deux mauvais exercices sans que la CP ne se retrouve en découvert.

État de la réserve de fluctuation de valeur

En-millions CHF	31.12.2021	31.12.2020
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 954.2	1 856.1
Valeur cible RFV pour degré de couverture de 124%	469.1	445.5
Réserve de fluctuation de valeur selon bilan	459.0	342.6
Déficit de réserve	10.1	102.9

Extension des limites maximales selon l'art. 50, al. 4, OPP 2

Avec une part de 17,8% à la fortune totale, les placements alternatifs dépassent la limite maximale fixée à 15%.

Ce dépassement intervient dans le cadre de la stratégie de placement approuvée par le conseil de fondation. Répartis sur six catégories, les placements alternatifs sont largement diversifiés.

Les prescriptions de l'art. 50, al. 1 à 3, OPP 2 sont respectées, malgré l'extension des limites maximales.

Rétrocessions

La CP a touché de la part de divers prestataires de fonds des rétrocessions à hauteur de CHF 39 106. Ce montant a été porté en déduction des frais de gestion de fortune.

Dépositaire

Le Credit Suisse est le dépositaire principal (global custodian).

Controlling

Le controlling est effectué par le Credit Suisse, service Global Investment Reporting (respect des marges et des objectifs en matière de qualité), et par le service Treasury de Schindler Management AG (évaluation des résultats). La commission des placements se réunit au moins quatre fois par année. Le conseil de fondation tient quant à lui au moins trois séances par année et est informé en détail des résultats. Il reçoit par ailleurs tous les mois un rapport sur la gestion ainsi que, une fois par an, le rapport de contrôle.

Les gestionnaires de fortune présentent régulièrement leurs résultats au conseil de fondation et à la commission des placements.

Instruments financiers dérivés

L'utilisation d'instruments financiers dérivés est régie par le règlement de placement et les conventions passées avec les gestionnaires de fortune; elle respecte les dispositions de l'OPP 2. Les instruments dérivés sont autorisés à condition que la CP dispose des liquidités ou des placements de base correspondants et que les marges prescrites ne soient pas dépassées. Les ventes à découvert sont interdites. Au 31 décembre 2021, les opérations à terme sur devises suivantes sont ouvertes:

Opérations à terme sur devises ouvertes	Cours	Échéance
Vente USD 52 000 000	0.92	05.01.2022

Securities lending

Le prêt de titres est autorisé jusqu'à concurrence de CHF 150 millions. Le Credit Suisse dépose, en guise de sécurité, des actions/obligations d'une valeur égale à 105% des titres prêtés dans un dépôt de la CP.

- Titres prêtés au 31.12.2021: contre-valeur CHF 8,6 millions
- Partenaire contractuel: Credit Suisse
- Système: collatéral

Placements chez l'employeur

Aucun placement n'est effectué dans les sociétés des employeurs. Les gestionnaires de fortune externes sont habilités à acheter et à vendre les actions/bons de participation et obligations de Schindler Holding AG. Au 31 décembre 2021, la CP ne détient aucun titre de ce type en portefeuille.

La CP dispose auprès de Schindler Holding AG d'un compte courant utilisé pour l'encaissement des cotisations. Au 31 décembre 2021, l'avoir à l'égard des entreprises affiliées s'élève à CHF 7,1 millions (solde du compte Schindler Holding AG et cotisations pour le mois de décembre 2021). Au 31 décembre 2021, le taux d'intérêt servi sur le compte auprès de Schindler Holding AG est de 0,00% p. a. Les cotisations encore dues ont été réglées en janvier 2022.

Pension fund governance

La CP s'est soumise à la Charte de l'ASIP (Association suisse des Institutions de prévoyance). Les membres du conseil de fondation ainsi que le gérant ou la gérante de la CP doivent confirmer chaque année par écrit qu'ils ont respecté les dispositions de ladite charte ainsi que celles du code de conduite de l'entreprise Schindler.

Exercice des droits de vote des actionnaires

Pour satisfaire à son obligation d'exercer les droits de vote liés aux actions détenues dans des sociétés anonymes conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORab), le conseil de fondation a adopté un règlement correspondant. La CP exerce ses droits de vote pour les titres détenus directement dans des sociétés anonymes en Suisse cotées en bourse. Le conseil de fondation a choisi Inrate SA comme conseiller en droit de vote. La CP publie ses décisions de vote sur sa page d'accueil Internet.

Mandats auprès d'entreprises tierces

Les titulaires de mandats de la CP ci-dessous ont assumé en 2021 les mandats externes suivants:

- Mario Passerini, membre du conseil de fondation de HIG Fondation de placement

VII Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Contributions de tiers

Ce poste comprend des contributions d'un montant de CHF 3,6 millions payées par des entreprises pour les mises à la retraite intervenues dans le cadre du plan social au cours de l'exercice sous revue.

Frais d'administration

En CHF	2021	2020
Frais d'administration		
Salaires	824 258	872 065
Loyers	36 833	36 833
Informatique	164 929	190 455
Imprimés, perfectionnement, etc.	90 067	88 483
Autorité de surveillance	11 250	10 086
Expert en caisses de pension	33 145	32 575
Organe de révision	33 761	35 196
Recettes d'honoraires de gestion	-164 752	-167 155
Total frais d'administration	1 029 491	1 098 538
Nombre d'assurés	6 904	6 972
Frais administratifs par assuré	149	158

La réserve de cotisations de l'entreprise de CHF 22,0 millions constituée en 2005 par Schindler Aufzüge AG n'est pas rémunérée par la CP.

Hypothèques passives

Dans le cadre de l'achat de l'immeuble «Libelle», la CP a repris deux hypothèques passives pour un montant total de CHF 5,8 millions, dont une hypothèque à hauteur de CHF 1,8 million a été transférée sur l'immeuble Winkelriedstrasse 58, à Lucerne. Les hypothèques arriveront à échéance en 2025 ou 2028.

VIII Prescriptions de l'autorité de surveillance

Les comptes annuels jusqu'à l'exercice 2020 y compris ont été intégralement approuvés.

IX Autres informations relatives à la situation financière

À des fins de couverture des opérations à terme sur devises, les titres sont mis en gage en partie, mais jusqu'à CHF 25 millions au maximum, auprès du Credit Suisse.

X Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun

Adresse de contact:

Caisse de pension Schindler
6030 Ebikon
Téléphone +41 41 445 30 11
Fax +41 41 445 30 22
www.schindler-pk.ch